



Création / protection d'un site internet

Par **aurelielalie**, le **06/03/2013 à 14:56**

Bonjour,

Je souhaite créer un site internet qui recense les différentes marques de bières dans le monde.

Je m'aide alors d'un ouvrage qui répertorie toutes les bières existantes.

Ai-je le droit de recopier cet ouvrage sur mon site internet ?

Si oui, est-ce qu'un site concurrent pourra recopier ce répertoire de mon site pour le mettre sur le sien ?

Enfin, je souhaite qu'il soit possible que les internautes puissent ajouter des marques de bière eux mêmes sur mon site.

Si au bout de deux ans le site a bien marché et que je décide alors de faire un livre sur la base de toutes les informations collectés est ce possible ? Si oui comment je dois m'y prendre ? est ce que je dois mentionner le nom des gens ayant apporté une information sur mon site par exemple ?

Je vous remercie par avance de votre aide.